

entrées
libres

INTERVIEW

Valérie Glatigny :
« Éviter une génération Covid »



DOSSIER PECA

Quand la culture s'invite à l'école

SIMON GRONOWSKI

« Je dis toujours aux jeunes que la vie est belle »

3

ÉDITO

Plan de relance : (s')investir et adapter le modèle

4

L'ACTU

L'école toujours en première ligne

5

CAS D'ÉCOLE

Apporter sa pierre à l'édifice et... la restaurer

6

INTERVIEW

Valérie Glatigny évoque pour nous les gros dossiers du moment

10

DOSSIER

PECA : la culture s'invite à l'école

16

MÉMOIRE D'ÉCOLE

Institut Saint-Stanislas, à Etterbeek

18

CAS D'ÉCOLE

À Namur, la yourte musicale allie bien-être et pédagogie

19

À L'ÉTUDE

Parler bambin ? Pas si simple...

20

CONFIDENCES

Jean-Yves Dans : « Mes étudiants me donnent de vraies leçons de vie »

22

COULISSES

Joëlle Mathieu : « Cette école est ma deuxième maison »

23

CHRONIQUE

Le cours du tout

24

LIVRES

- Simon Gronowski : « *Je dis toujours aux jeunes que la vie est belle* »
- *Le parchemin des écoliers*
- *Les enfants de la répression*
- *Qui suis-je ? Léonie et ses questions existentielles*

26

SERVICES

28

HUMOUR

Intercours, la BD de Jacques Louis



Interview

Valérie Glatigny

6



Dossier

PECA

10



Mémoire d'école

Institut Saint-Stanislas

16

entrées libres

Janvier 2022 / N°165 / 16^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et août)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be

redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable

Christian Carpentier (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétaire de rédaction

Jean-François Lauwens

Secrétariat et abonnements

Laurence Dupuis
02 256 70 55

Création graphique

PAF!

Mise en page et illustrations

Catherine Jouret

Membres du comité de rédaction

Charline Cariaux	Frédéric Coché
Vinciane De Keyser	Alain Desmons
Luc De Wael	Hélène Genevrois
Brigitte Gerard	Fabrice Glogowski
Gengoux Gomez	Pierre Henry
Oleg Lebedev	Anne Leblanc
Marie-Noëlle Lovenfosse	Luc Michiels
Christophe Mouraux	Anne-Marie Scohier
Guy Selderslagh	François Tollet
Stéphane Vanoirbeck	

Publicité

02 256 70 30

Impression

IPM Printing SA Ganshoren

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs. Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Édito

Plan de relance : (s')investir et adapter le modèle



Un grand nombre de pouvoirs organisateurs et de directions d'écoles se sont mobilisés ces derniers mois pour préparer des projets de construction scolaire dans le cadre du fameux « plan de relance ». Les enjeux sont considérables quand on sait les défis qui devront être relevés dans les années qui viennent, en particulier pour ce qui concerne la mise aux normes d'efficacité énergétique des bâtiments scolaires. Les objectifs sont connus et ont été établis par les Régions : la neutralité carbone pour 2035 en Wallonie et pour 2040 à Bruxelles.

Les enjeux financiers sont aussi importants puisque le volet « bâtiments scolaires » du plan de relance représente un total de l'ordre de 269 millions d'euros de subventions pour l'enseignement obligatoire et l'enseignement supérieur non-universitaire. Dans le décret actuel, ce budget se répartit à concurrence de 41% pour le seul PO WBE (15% de la population scolaire), 34% pour l'enseignement officiel subventionné (35% de la population scolaire) et moins de 25% pour l'enseignement libre (50% de la population scolaire). À l'heure d'écrire ces lignes, l'enseignement libre aurait rentré des projets correspondant à une demande totale de subventions de près de 200 millions d'euros, alors que moins de 70 millions d'euros lui sont réservés dans la répartition de base établie par le décret. Le déséquilibre dans le traitement des différentes catégories de PO et des différents réseaux d'enseignement est flagrant et le principe d'égalité de traitement inscrit dans la Constitution est ouvertement malmené.

Le décret impose par ailleurs aux seuls établissements de l'enseignement libre du fondamental et du secondaire l'obligation de transférer leur droit de propriété à une société patrimoniale (SPABSC) sous la forme d'un droit réel (bail emphytéotique), et ce pour tous les projets à partir de 383.000 euros, quelle que soit la valeur du bâtiment.

On se rappellera que le Conseil d'État a lui-même exprimé ses réserves les plus strictes à l'égard de ce projet. Face à de tels déséquilibres, le SeGEC et l'UFAPEC, en lien étroit avec de nombreux PO et même de parents et d'enseignants, ont donc décidé de requérir l'arbitrage de la Cour constitutionnelle dont un premier arrêt en suspension devrait être rendu ces jours-ci. Un second arrêt, en annulation, sera rendu ultérieurement. Ce recours ne vise évidemment pas à mettre à mal ce projet important, mais à le rendre plus équitable et à le voir prendre en compte les nécessités de l'enseignement libre au même titre que celles de l'enseignement officiel. Il n'est certainement pas trop tard puisque le délai ultime pour la concrétisation des projets est fixé en 2026 et que les projets retenus pour participer à ce plan n'ont pas encore été sélectionnés.

Enfin, il sera d'autant plus indispensable de voir ce décret corrigé sur ses aspects les plus contestables que le ministre Daerden prépare actuellement une réforme de grande ampleur de l'ensemble des dispositifs de financement des bâtiments scolaires avec, à la clé, l'affectation en 10 ans d'un milliard d'euros supplémentaire (100 millions par an). L'arbitrage que rendra prochainement la Cour constitutionnelle fera donc jurisprudence et sera déterminant pour les équilibres qui s'établiront à plus long terme dans une législation en pleine évolution. ■

Étienne MICHEL

Directeur général du SeGEC

Le 11 janvier 2022

L'école toujours en première ligne

CHRISTIAN CARPENTIER

Les écoles ont pu rouvrir leurs portes en présentiel complet à la rentrée du 10 janvier, avec des règles différentes de celles imposées au reste de la société. Et surtout des directions chargées, une fois encore, de gérer la difficulté du boom des contaminations qui est apparu juste après les fêtes, tant parmi les enseignants que parmi les élèves. Tout cela avec des règles de quarantaine allégées pour les plus jeunes.

Les prévisionnistes avaient vu juste : Omicron a commencé à déployer ses effets au lendemain des fêtes, avec des taux de contamination battant tous les records. Sans réelle surprise, le Codeco du 6 janvier a donc largement maintenu les règles restreignant les contacts sociaux, pour tenter de contrer au mieux cette désormais cinquième vague. Sauf pour les écoles. Car, contrairement aux entreprises chargées de maintenir 4 jours de télétravail obligatoire par semaine, les établissements scolaires ont pu, eux, reprendre les cours en présentiel complet à la fin des vacances de Noël. La priorité aux apprentissages et la crainte de retards impossibles à rattraper dans ceux-ci a donc continué à être le leitmotiv, partout sur le territoire.

Mieux : les règles de mise en quarantaine ont été assouplies en maternelle et en primaire, parfois de façon assez conséquente, par une décision conjointe des ministres de la Santé et de l'Enseignement. L'obligation de fermer une classe y est repassée à la détection de 4 cas, au lieu de 2. La mise en quarantaine qui en découle a été réduite de 7 à 5 jours. Et une autorisation y a été donnée aux élèves mis en quarantaine pour cause de contact à haut risque en dehors de l'établissement (mais hors foyer) de fréquenter tout de même l'école s'ils sont asymptomatiques. Tout cela assorti d'une nouvelle recommandation de ventilation maximale des classes, et de demander aux parents de tester leurs enfants une fois par semaine. Dans l'espoir que l'ouverture à la vaccination des moins de douze ans puisse, ici aussi, rapidement avoir de l'effet.

Cette vaccination, elle est déjà largement d'actualité au niveau du secondaire. Raison pour laquelle les mêmes ministres de la Santé et de l'Enseignement ont décidé d'y moduler les règles à respecter en cas de contact à haut risque des élèves en fonction de leur statut vaccinal. Quant au supérieur, la session de janvier y aura été perturbée, mais avec une possibilité de report d'examens pour les élèves malades. Dans l'entretien qu'elle nous accorde (lire en page 6), la ministre Glatigny se veut très humble par rapport à cette crise sanitaire, témoignant notamment de sa volonté de ne pas créer de « génération Covid » dont les diplômés seraient par la suite dévalorisés.

Gérer la rentrée scolaire dans ces conditions a de nouveau relevé du casse-tête pour les directions. Comment s'assurer que les élèves ont bien été testés chaque semaine, malgré un coût non négligeable pour les familles ? Comment s'assurer que seuls les « contacts à haut risque asymptomatiques hors foyer » sont bien présents dans les classes ? Comment distinguer ceux qui sont vaccinés de ceux qui ne le sont pas en secondaire, alors qu'il est interdit d'interroger un élève à ce propos ? Et comment jongler avec les absences d'enseignants afin de pénaliser le moins possible les élèves ?

À l'évidence, le poids de la gestion de la crise Covid s'est de nouveau alourdi, pour celles et ceux qui font fonctionner les écoles. Et la seconde partie de l'année scolaire s'annonce tout sauf un long fleuve tranquille au sein des établissements qui continuent plus que jamais à se retrouver en première ligne... ■





©DR

Apporter sa pierre à l'édifice et... la restaurer

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

Depuis 50 ans, et sans doute pour encore au moins 50 ans, des bénévoles restaurent les ruines du château-fort millénaire de Franchimont. Désormais, ils reçoivent le soutien des futurs diplômés en maçonnerie du Collège Don Bosco de Verviers dont le travail s'inscrit dans la grande histoire.

En surplomb de Theux, le château de Franchimont dresse sa dure silhouette depuis un millénaire. Construit au XI^e siècle comme forteresse pour les évêques régnant sur la Principauté de Liège, le château a abrité quelques personnages célèbres. Comme Alexandre Farnèse, Pierre le Grand ou Walter Scott qui y écrit et y plante le décor de *Quentin Durward* en lien avec l'assaut des Six Cents Franchimontois contre Charles le Téméraire. Démoli ensuite par Louis XI puis vendu par Napoléon comme carrière, le château de Franchimont n'a cessé de subir les offenses de l'Histoire. Propriété de la ville de Theux depuis 1959, il est confié depuis 1967 aux Compagnons de Franchimont qui en assurent les fouilles et les restaurations.

C'est dans cette histoire millénaire que s'inscrivent les élèves de 7^e professionnelle du Collège Don Bosco à Verviers. Durant trois semaines, les 8 élèves en

transformation, rénovation et restauration du bâtiment ont mis leurs pas dans ceux des bâtisseurs qui, durant des siècles, ont construit ou reconstruit des pans du château-fort. Professeur de maçonnerie dans le technique et le professionnel à Don Bosco, Laurent Rosa est le maître d'œuvre des travaux. « *J'ai repris la 7^e professionnelle en septembre. Jusque-là, j'avais l'habitude de travailler sur site à l'abbaye de La Paix-Dieu à Amay qui dispose d'un centre de formation dans les métiers du patrimoine* », explique-t-il. « *Nous restaurions des tombes par exemple. Nous avons aussi repavé les rues pittoresques du centre de Limbourg. Mon prédécesseur au collège, Philippe Detrembleur, retraité actif et unique maçon au sein des Compagnons de Franchimont, m'a appelé en me demandant si, plutôt que pour trois semaines à Huy, je n'emmènerais pas mes élèves sur le chantier du château. Il y en a encore pour 100 ans de travail ! Mais cela leur donne une fierté immense de savoir que ce qu'ils ont fait sera gravé dans l'Histoire et visible par des générations de visiteurs.* »

Casemate Don Bosco

Cela fait 4 ans que les élèves de Don Bosco travaillent régulièrement sur le site. Lequel s'enorgueillit désormais d'avoir une casemate au nom du collège verviétois. Ce n'était plus qu'un tas de pierres. Au fil du temps s'est imposée l'idée de la reconstruire, son pourtour devrait être rénové d'ici 2 ans. Pour Laurent Rosa, l'avantage de ce stage tient aussi dans la diversification du métier. « *Il faut être honnête : de la 3^e à la 6^e, les élèves apprennent à être des maçons « traditionnels », ce qui est finalement une tâche assez répétitive voire mécanique. Ici, on fait du moellonage, ce que l'on appelle de la maçonnerie « à la pierre », ce qui n'a rien à voir avec le travail avec des briques et des blocs. On a des pierres irrégulières. On peut construire 36 fois un mur, il sera 36 fois différent, au contraire d'un mur de briques. Il y a donc une dimension créative : pour moi, c'est artistique.* »

Et la découverte de cette facette particulière sur le site médiéval de Franchimont crée des vocations. « *Nos élèves s'installent en général comme indépendants. Grâce au stage, l'un d'entre eux a décidé de se spécialiser dans la pierre du pays. Il y a beaucoup de carrières dans cette région et, même si c'est un budget plus important (un homme peut maçonner 8 à 10 m² de briques par jour mais maximum 3 m² de pierres), on travaille beaucoup avec ce matériau dans notre région.* » ■

©DR



Valérie Glatigny :

« Éviter une génération Covid »

CHRISTIAN CARPENTIER

Covid, refinancement, décret Paysage, formation initiale des enseignants, folklore... Dans l'entretien qu'elle accorde à *Entrées Libres*, la ministre Valérie Glatigny (MR), en charge notamment du Supérieur et de la Promotion sociale au sein du gouvernement de la Communauté française, n'élude aucun des dossiers chauds du moment...

Quelle est votre grande priorité d'ici la fin de la législature ?

« Gérer la situation sanitaire pour continuer à assurer du présentiel et diplômé nos étudiants dans les meilleures conditions possibles. C'est une obsession par rapport à cette situation qui s'est imposée à nous. À cela s'ajoutent l'atterrissage du décret paysage et la mise en place de la réforme de la formation initiale des enseignants. On travaille aussi sur l'orientation des étudiants. »

Sous quel angle ?

« Beaucoup n'ont pas connaissance de toute l'offre qui existe dans le supérieur. Le taux d'échec important en 1^{ère} année m'inquiète. On doit travailler sur l'information qu'ils peuvent avoir sur ce qui existe, y compris les formations techniques ou celles menant vers des métiers en pénurie, mais aussi la détection de lacunes et la façon d'y remédier. On a prévu un refinancement massif : 50 millions chaque année, 80 millions d'ici 2024, dont 6 millions par an pour renforcer les aides à la réussite. »

Le supérieur a souvent dû se réorganiser par rapport au Covid. Cela laissera-t-il des traces positives ?

« Au moins deux. Un : la grande capacité d'adaptation des étudiants. Et deux : une belle adaptation de certains cours, mélangeant présentations en visio, vidéos, tchats de questions... On a réalisé un bond de dix ans. La crise nous a appris l'importance du présentiel, pour la qualité de la relation pédagogique. Mais prenez la promotion sociale : on y a beaucoup d'adultes qui ont des enfants, qui doivent pouvoir se connecter après la journée de travail ou après des moments de vie familiale. Pour eux, avoir un programme en ligne peut être extrêmement intéressant. Cela ne remplacera jamais l'enseignement en présentiel. Mais beaucoup de fantasmes sont aussi tombés. On voulait éviter d'avoir une génération Covid, ça nous y a aidés. »

C'est-à-dire ?

« Des employeurs regardant un CV en se disant que tel candidat n'a pas été diplômé correctement, n'a pas eu le même cursus que d'autres années. Et on y est arrivé. On a eu beaucoup de pression pour créer un processus de réussite automatique. On a tenu bon et on a eu raison, dans l'intérêt des étudiants. » ■



Aides à la réussite : un plan stratégique

Comment faire pour que les aides à la réussite aillent aux étudiants qui en ont le plus besoin, alors que c'est souvent plutôt l'inverse ?

« Cela m'a effectivement vraiment frappée quand je suis devenue ministre. J'ai visité beaucoup de beaux projets, mais en constatant qu'on n'y trouvait pas toujours les étudiants visés par les aides. Notre objectif, c'est de demander aux établissements d'établir un plan stratégique au début de l'année : qui vont-ils cibler, comment ? »

Et après ?

« On fera une analyse qui devra être remise à l'ARES qui en tirera les enseignements. On verra si on tire juste ou s'il faut ajuster la stratégie. Dans le décret paysage, il est aussi prévu qu'un étudiant réussissant moins de 30 crédits devra suivre des activités d'aide à la réussite. »

Est-on assez bien orienté vers le supérieur en fin de secondaire ?

« La clé de la réussite est effectivement l'articulation entre l'obligatoire et le supérieur. On va travailler sur une information la plus exhaustive sur l'offre qui existe, qui souffre souvent de méconnaissance. Mais tout le monde n'a pas non plus toujours appris à apprendre en fin de secondaire. La DPC (Déclaration de politique communautaire) prévoit un test d'orientation volontaire non contraignant – qui n'empêchera pas l'inscription – pour permettre à l'étudiant de s'auto-évaluer, de détecter ses lacunes, en pouvant alors faire appel aux aides à la réussite. » ■

Une conférence sur le folklore

L'année a été marquée par des polémiques sur les baptêmes, avec même récemment un décès. Faut-il mieux réglementer le folklore ?

« Perdre la vie à 19 ans, c'est une tragédie. Il y a une prise de conscience généralisée qu'il y a un problème, avec une répétition d'incidents chaque année. Une charte encadre les activités, notamment en matière d'alcool. J'ai demandé à l'ARES de la réévaluer, et d'y intégrer la lutte contre le harcèlement et les violences sexuelles. Mais ne soyons pas hypocrites : le décès dont vous parlez s'est passé après le baptême. C'est dans ce cadre que je voudrais organiser une conférence. »

Dans quel but ?

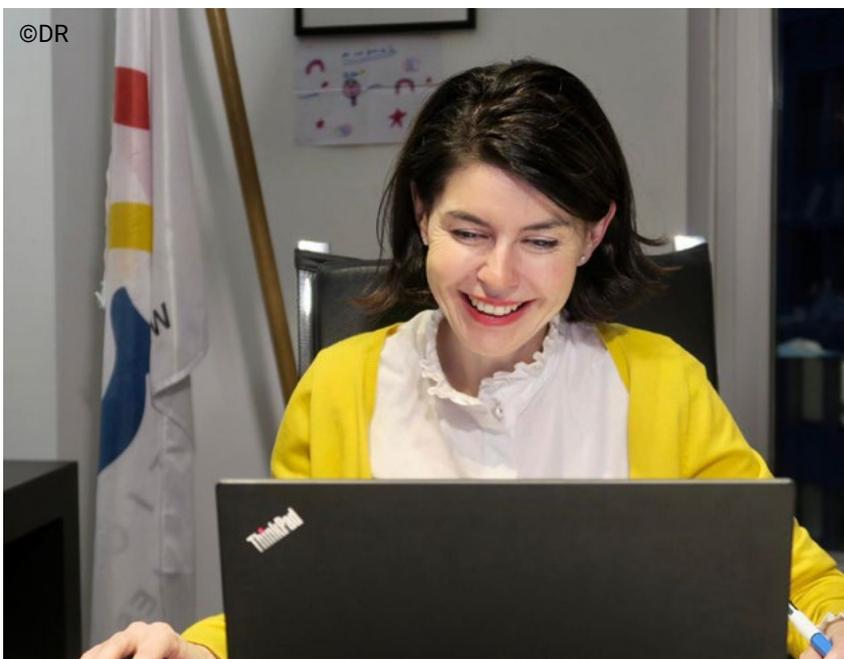
« Avec l'aide de l'ARES, je voudrais réunir tout le monde : responsables des établissements, des cercles, bourgmestres, experts psycho-sociaux... Des alcoologues, aussi. J'en ai rencontré un m'expliquant que le cerveau d'un jeune est mature vers 23-24 ans. L'impact sur un cerveau en formation d'une consommation abusive d'alcool avec des black-out à répétition peut amener des conséquences irréversibles, en termes de concentration, de mémorisation. »

Est-ce un problème seulement lié aux jeunes ?

« Non, il ne faut pas non plus être hypocrite là-dessus : la consommation d'alcool est un problème répandu dans la société. Cela n'a pas de sens de ne cibler que les étudiants. On vit dans un pays où le championnat de foot s'appelle la « Jupiler Pro League »... Réfléchissons tous ensemble aux messages que nous envoyons à nos jeunes et aux actions à mener. »

Vous avez fait votre baptême ?

« Oui, je m'y suis beaucoup amusée. C'était un vrai outil d'insertion. Je m'y suis fait des amis. Je me rappelle de choses ludiques, de descentes en kayak, d'un marathon de ventes de nourriture marchoise – le matoufet – qui nous a aidés à vaincre notre timidité en allant vers les autres. J'ai eu beaucoup de chance de pouvoir le vivre comme ça et je sais que ce n'est pas toujours le cas, qu'il s'y passe des comportements parfois nettement moins positifs. Le côté folklorique ne doit pas servir de prétexte à des comportements portant atteinte à l'intégrité des personnes. Cela doit rester un moment d'initiation, d'intégration. Cela peut être joyeux. » ■



« Trop de **flexibilité** était un cadeau **empoisonné** »

Une des grosses réformes menées par Valérie Glatigny est celle du décret Paysage. Avec pour philosophie la réussite pour tous ? « *Diplômer plus et plus vite, en luttant contre l'allongement des études* », corrige la ministre. « *J'ai été frappée par les courriers reçus dès le début de mon mandat : des étudiants – et leurs parents – ne savaient plus s'ils étaient sur une trajectoire de réussite ou d'échec, ni même en quelle année ils étaient ! Certains reportaient des crédits manquants d'une année à l'autre, finissant par avoir un sac à dos de crédits trop lourd à porter. Ils traînaient des casseroles de bachelier alors qu'ils étaient en master. À un moment, ils se découvrent non finançables et la porte du supérieur se referme.* »

Ce décret voulait pourtant justement laisser l'étudiant gérer son parcours...

« *Trop de flexibilité était un cadeau empoisonné. Il fallait remettre des balises, corriger les effets pervers tout en gardant la notion de crédit qui permet la comparaison au niveau européen. Rappeler qu'on doit d'abord surmonter la difficulté du départ. C'est le message envoyé en rappelant l'importance de la réussite des 60 premiers crédits de la première année pour pouvoir ensuite progresser.* »

Et si ce n'est pas le cas ?

« *S'il a réussi moins de 30 crédits, il doit suivre des activités d'aide à la réussite. L'idée, c'est : détectons rapidement les difficultés et les lacunes et offrons les possibilités d'y remédier. Autre mesure : on a 5 ans pour faire un bachelier, mais 6 ans en cas de réorientation, une année joker pour rester finançable afin d'inciter à décrocher son bachelier.* »

Que répondez-vous à ceux qui estiment que la réussite pour tous dévalorise les diplômes ?

« *Que la démocratisation du supérieur est une excellente chose. Tout le monde ne doit pas faire l'université. Mais tout le monde doit y avoir accès. L'important, c'est que tout le monde sorte de l'enseignement avec une compétence certifiée, quelque chose à faire valoir en termes de développement personnel et d'insertion socio-professionnelle.* » ■

« **Réussir** son entrée dans le **métier** »

L'autre grosse réforme menée par Valérie Glatigny est celle de la formation initiale des enseignants, évoquée depuis 30 ans ! Passage des études de 3 à 4 ans et codiplomation en sont les éléments les plus visibles. Dans quel but ? « *On met beaucoup mieux en évidence la participation d'un enseignant à une logique de groupe. Le stage de longue durée en dernière année sera, je l'espère, un des grands acquis de ce que nous allons mettre en place.* »

Dans quel objectif ?

« *Permettre au futur enseignant une entrée dans le métier progressive, encadrée, accompagnée. On sort de la logique solitaire d'un étudiant qui fait son agrégation un peu seul, puis se retrouve devant une classe en n'y étant pas assez préparé. Un stage de longue durée dans un établissement lui permettra je l'espère de participer à toute la vie de l'école, de s'y ancrer, à réussir son entrée dans le*

métier en bénéficiant de l'expérience d'un plus âgé. On a 25% d'enseignants qui quittent la profession au début de leur parcours. On n'arrive pas à les décrocher. »

L'entrée en vigueur en 2022 de cette réforme est-elle certaine ?

« *On analyse en ce moment les retours qui nous reviennent du terrain avant de décider. J'entends notamment la fatigue du personnel. On est à l'écoute. Je fais le pari que c'est possible en 2022 mais je ne suis pas sourde et aveugle quant aux difficultés que j'entends. Je ne veux certainement pas passer en force, mais il faut aussi donner un signal par rapport à cette réforme attendue depuis 30 ans, même si la crise sanitaire ne facilite pas les choses.* » ■

NB : postérieurement à la réalisation de cette interview, le gouvernement a décidé de reporter l'entrée en vigueur de la réforme à septembre 2023

« **Valoriser l'expérience personnelle** »

La promotion sociale représente 150.000 étudiants dans 152 établissements mais souffre encore d'un déficit de notoriété. Besoin d'une évolution ? « *Je suis vraiment contente d'aborder ce thème. On en parle trop peu, malgré un nombre incalculable de formations. On a souhaité mettre en lumière les 30 ans de la promotion sociale, expliquer l'offre qui existe. On a aussi souhaité revaloriser le personnel avec une prime informatique de 100 euros par an, ce qui doit aider aussi les pratiques à se numériser. Le terrain nous remonte aussi une nécessité d'accompagner une hybridation des cours.* »

Cela demandera des moyens...

« *Un groupe de travail a été mandaté pour voir quelles sont les balises pédagogiques à mettre, fixer les standards de qualité. On pense mettre en œuvre ce dispositif au plus tard pour la rentrée 2023. Un autre enjeu est celui de*

l'amélioration des dispositifs de valorisation des acquis pour mieux valoriser l'expérience personnelle et raccourcir les parcours de formation permettant d'accéder à la certification. »

En pratique ?

« *Je me souviens d'une visite de terrain dans un grand hôtel qui licenciait des travailleurs. Une antenne de la promotion sociale était allée sur place certifier des compétences particulières. S'ils doivent suivre une formation, alors qu'ils ont 45 ans avec des enfants à la maison, ils auront du mal à y arriver. Donc, on reconnaissait les gestes techniques pour les aider à rapidement retrouver un emploi. Je repense à cette dame qui gérait un étage au niveau des femmes de chambre. C'est un vrai savoir-faire acquis qu'il fallait reconnaître pour lui permettre de retravailler dans un autre hôtel sans devoir suivre une formation.* » ■

« Élargir le gel du **minerval** »

Les hautes écoles reçoivent 7 millions d'euros supplémentaires dès cette année. Pour les universités, ce sera 13 millions. Pourquoi cette différence ?

« C'est un équilibre global. Il y a le refinancement, le plan de relance, les bâtiments scolaires... En 2022, on aura 30 millions supplémentaires : 20 pour les allocations globales des établissements, 4 pour la recherche et 6 pour des projets comme l'orientation ou la mobilité étudiante... On a tenu compte de clés permettant de viser juste par rapport aux hautes écoles, universités, ESA... Ces moyens iront crescendo. Avec les montants déjà alloués on passera de 50 millions en 2022, à 70 millions en 2023 et à 80 millions en 2024. Ce sera la même philosophie pour la recherche, dont on a parfois redécouvert tout l'intérêt avec le Covid. »

En juillet dernier, la Cour constitutionnelle jugeait discriminatoire la différence de financement d'une ESA du libre par rapport à l'officiel. D'autres recours identiques sont pendants. Comprenez-vous la position de la Cour ?

« Qu'on la comprenne ou pas, l'arrêt est là et nous devons trouver une solution. On souhaite vraiment mettre fin à ce litige qui date de plusieurs années et résoudre le problème pour l'avenir. Lors du dernier conclave budgétaire, on l'a anticipé avec un budget spécifique de 2,5 millions pour revoir le mécanisme de financement. On espère aussi élargir le gel du minerval aux cursus qui sont donnés dans les ESA sans conséquence négative pour celles-ci. Ce sont souvent les ESA définancées qui réclament des frais plus importants à leurs étudiants, ce qui est logique. » ■



©DR

La philo comme boussole

Elle était une des surprises du casting du gouvernement de la Communauté française. Deux ans et demi plus tard, on en connaît encore assez peu sur cette Marchoise de 48 ans, ancienne fonctionnaire européenne réputée brillante qui a grandi dans le sillage de Louis Michel et, plus brièvement, de Guy Verhofstadt. « Jamais je n'avais pensé devenir ministre », reconnaît-elle dans un sourire. « J'ai travaillé quinze ans à la Commission et au Parlement. J'étais assez frustrée d'un certain immobilisme, à cause de décisions à prendre à l'unanimité. Je me suis inscrite comme 1^{ère} suppléante sur la liste MR à l'Europe dans l'espoir de dire en mon nom ce que je voyais, de ces enjeux importants dont on parle trop peu. Quand on m'a dit ministre et enseignement supérieur, j'ai tout de suite dit oui. Je voyais ce que je voulais faire. »

Niveau parcours, celle qui concède « n'avoir jamais trop accroché avec les maths » a d'abord entamé des études en germanique, avant de rapidement bifurquer vers la philo. Une licence doublée d'un diplôme complémentaire en éthique biomédicale qui lui ont beaucoup servi, ces derniers mois. « J'ai toujours été hantée par la question du sens : pourquoi est-ce comme cela et pas autrement ? Un prof m'a particulièrement marquée : Pierre-Philippe Druet, qui nous enseignait la philosophie pratique. Un de ses enseignements ne m'a jamais quittée : la faculté de douter, d'accepter d'apparaître comme ne sachant pas. Kant disait que l'intelligence d'une société se mesure au nombre d'incertitudes qu'on est capable d'accepter. Dans cette crise, tous ceux qui ont dit « je sais » ou ont porté des jugements définitifs sur ce qu'il fallait faire ont très vite été inaudibles. La philo m'a appris à me poser des questions, à questionner les certitudes, le prêt-à-penser, le raccourci, le préjugé, à ne pas m'arrêter à la première évidence venue. » ■

« Un enseignement **moins pilarisé** »

Dans 20 ans, quel devra être le visage de l'enseignement supérieur, selon vous ?

« Un : que certaines filières techniques aient été revalorisées, qu'il n'y ait plus de filières de relégation. Et deux : avoir davantage de liens entre l'enseignement et le monde du travail, en s'ouvrant encore plus à la réalité de l'Europe. Mais mon rêve absolu, c'est celui d'un enseignement supérieur moins pilarisé. Qu'on puisse codiplômer nos étudiants, cesser cette logique de concurrence entre établissements où tout le monde essaie de dupliquer partout les mêmes formations. Il y en a énormément sur un petit territoire. Cela aurait du sens que les établissements se spécialisent. »

Dans le cadre d'un réseau unique ?

« Je ne dirais pas ça, mais je ne suis pas certaine que le refinancement doit être utilisé pour multiplier à l'infini des formations qui peuvent être suivies 25, 30 ou 50 km plus loin. Je voudrais que le refinancement serve aussi à rationaliser les petites filières et à en développer d'autres pour qu'elles rayonnent davantage. Dans le contexte actuel d'enveloppes fermées, il y a une concurrence, une forme de chasse à l'étudiant, je le comprends. L'objectif du refinancement est aussi de soulager cela. » ■



©DR



Le PECA veut pousser les cloisons entre culture et école

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

Qu'est-ce qui se cache sous l'acronyme PECA ? Le Parcours d'éducation culturelle et artistique. Sur les rails depuis cette année, il fait montre d'une ambition gigantesque : rapprocher les mondes de la culture et de l'enseignement mais, surtout, mettre chaque élève, de la maternelle à la fin du secondaire, au contact des artistes et des opérateurs culturels. Une ouverture vers tous les possibles.

Placer la culture au cœur de l'école. C'est le noble objectif poursuivi par le Parcours d'éducation culturelle et artistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Art, culture : des mots parfois surinvestis qui peuvent sembler intimidants. Placer la culture au cœur de l'école, c'est donner une dimension culturelle aux savoirs travaillés à l'école. Et ouvrir la porte au champ des possibles, à la perspective de sortir la culture de cloisons conventionnelles, pour se l'approprier dans son quotidien. Autour d'une vision en trois temps : connaître, rencontrer, pratiquer.

Mais rembobinons deux minutes avec Emmanuelle Detry, coordinatrice PECA au SeGEC, pour revenir aux origines de la chose : « C'est un dispositif prévu par le Pacte d'excellence dans l'idée d'intégrer mieux la culture au parcours scolaire dans tous les niveaux, de l'entrée en maternelle à la sortie du secondaire. La réflexion va depuis le début de pair avec celle du Pacte, lancé en 2015. Ce qui était sans doute facilité par le fait qu'à l'époque Joëlle Milquet (CDH) était à la fois ministre de l'Éducation et de la Culture : on a procédé de la même façon des deux côtés, avec des groupes de travail thématiques d'où ressortaient des propositions d'objectifs et d'actions à mener. Au bout du compte, il a été décidé de calquer les choses sur le modèle de la France, qui a son... PEAC ! Le dispositif fait partie des divers changements amenés par le Pacte



mais il permet aussi d'en articuler certains autres (le contrat d'objectifs, le numérique, le travail collaboratif...) autour d'un projet PECA. »

Il s'agit donc d'un dispositif mixte entre les deux départements de la Culture et de l'Éducation. Côté écoles, la Communauté française a dégagé du budget pour l'engagement de référents culturels dans chaque réseau. Au SeGEC, c'est ainsi une équipe de 11 personnes, des référents culturels qui ont déjà un bagage de cette nature à l'école ou dans une académie, qui vont aider les écoles à mettre ces parcours en lien avec les opérateurs.

Consortiums par zone

De l'autre côté de la « barrière », les opérateurs culturels se sont constitués (avec un an d'avance sur le monde scolaire, retardé par le Covid) en consortiums. Ils sont essentiellement composés des centres culturels, des bibliothèques publiques, des musées et des Jeunesses musicales. Le rôle de référent est généralement dévolu aux centres culturels (Verviers, Huy, Charleroi, Mons, Brabant wallon) ou aux agences d'action culturelle (Bruxelles, Liège, Wallonie picarde), parfois à des opérateurs autres (PointCulture à Namur, Jeunesses musicales dans le Luxembourg). Comme elle a dégagé les

Un abord plus ludique est inhérent à certains projets, parce que d'autres ressources des enfants/élèves sont valorisées.

budgets permettant aux réseaux d'enseignement d'engager des référents culturels, la Communauté française garantit aux consortiums un montant de 100.000 euros annuels durant 3 ans (minimum 51% alloués aux projets). Avec deux priorités pour cette année de mise en place : les maternelles car elles sont le premier pas du tronc commun, et les zones prioritaires (« zones blanches », ayant peu ou pas de contact avec des opérateurs culturels proches).

« Actuellement, on travaille un peu par essai-erreur. La consigne de la FWB est qu'il s'agit d'un projet expérimental. C'est un luxe rare, on peut se tromper puisqu'on part d'une page blanche. Il y a une volonté énorme d'aller de l'avant », dit Bruno Hilgers, responsable du secteur éducatif de PointCulture (l'ex-Médiathèque). Il assume le rôle de référent scolaire pour les opérateurs culturels de la province de Namur : « De notre point de vue, ce qui est formidable avec ce système, c'est d'ores et déjà d'avoir des référents au sein de chaque réseau et, à terme, un interlocuteur spécifique (« enseignant relais ») au sein de chaque école. On a donc de part et d'autre, des gens qui connaissent bien leur terrain et leur région, on se comprend. Jusqu'ici, force est de constater que l'on travaillait tous avec notre petit réseau, toujours un peu les mêmes profs très actifs. Mais,

pour le reste, nos mails et nos courriers aux autres écoles n'aboutissaient pas à grand-chose. »

Diversité et décloisonnement

Pour Emmanuelle Detry, les enjeux pédagogiques sont nombreux. Elle énumère : « Permettre à tout enfant de pousser les portes de lieux culturels et d'expérimenter les formes d'expression artistiques, de pouvoir mettre les choses en perspective par une approche culturelle réflexive sur diverses thématiques. Mais aussi décloisonner : entre le monde de l'école et celui de la culture, entre les matières et les modes d'expression, « hors les murs » de la classe et de l'école. Cela permet d'ouvrir de nouvelles portes pour les apprentissages : certaines notions vont être abordées autrement, des déclics pourront avoir lieu parce que l'apprentissage passe par le corps, le sensible, parce qu'un abord plus ludique est inhérent à certains projets, parce que d'autres ressources des enfants/élèves sont valorisées. Enfin, la pédagogie du projet est à l'honneur, avec ce qu'elle implique de collectif, de gestion de processus, et l'éducation au choix chère à notre réseau est au premier plan également dans les démarches activées par ces projets. »

Vous lirez dans ce dossier un petit aperçu de quelques-uns des projets en gestation ou déjà lancés : on a hâte de les voir ! ■



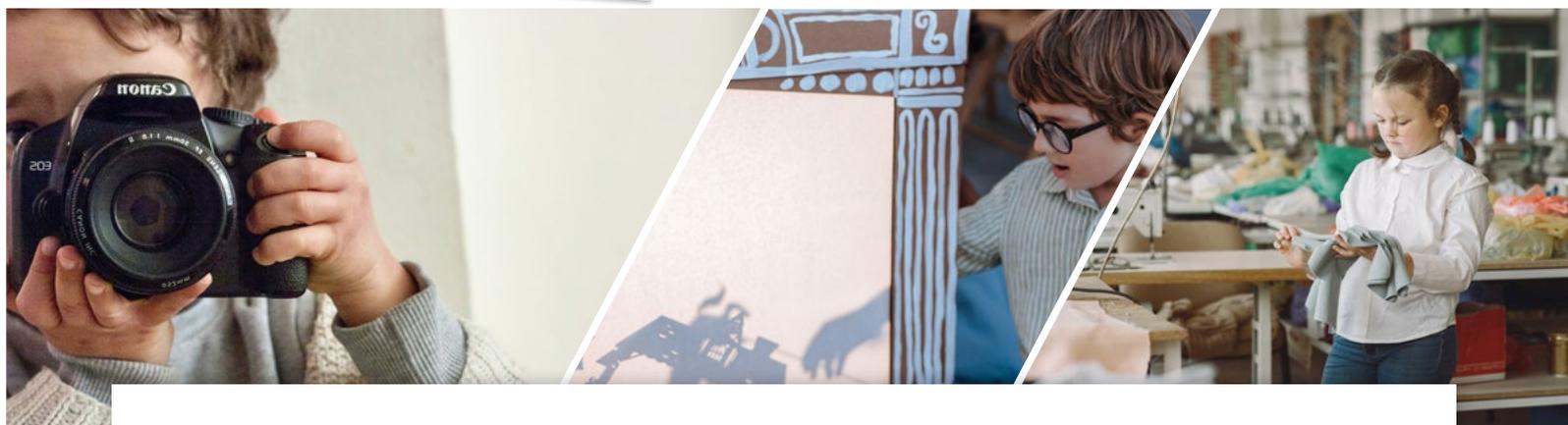


Une priorité de la « Mission de l'école chrétienne »

Le PECA est lancé alors que vient de sortir de presse la version réactualisée de *Mission de l'école chrétienne*. Laquelle prévoit par exemple de « développer la sensibilité des élèves en assurant le contact avec des œuvres artistiques, des textes littéraires, etc. » « Il y a, c'est vrai, une adéquation forte avec la section du texte relative à l'éducation par la culture, ainsi qu'avec l'éveil à la sensibilité esthétique cité dans la section éducation pour la personne », se félicite Emmanuelle Detry. « Mais aussi un enjeu novateur dans le fait que l'équipe soit inter-niveaux, en mixant les conseillers de la FédéFoC (fondamental) et de la FESeC (secondaire), ce qui ne s'était pas encore pratiqué de la sorte jusqu'ici. » ■



©DR



Le champ de tous les possibles

Dès avant la mise en place du PECA ou depuis, les initiatives se sont bousculées dans nos écoles. Rappelons que, pour cette première année, l'accent est spécialement mis sur les maternelles. Quelques exemples.

Les 5^e et 6^e primaires de la Petite école libre de Fraipont se sont appuyées sur le « théâtre forum » (interactif) pour se remémorer de manière bouleversante les inondations qui ont fortement sinistré la région en juillet dernier. L'école elle-même était une des plus sinistrées de la vallée de la Vesdre. Dans la zone de Verviers, les consortiums culturels ont décidé de donner la priorité aux écoles sinistrées.

Les maternelles de l'Institut de l'Enfant-Jésus de Nivelles ont créé leurs propres œuvres au départ de celles d'artistes du musée Art et Marges qui, à Bruxelles, abrite des œuvres d'artistes autodidactes, porteurs de handicaps mentaux ou placés en milieu psychiatrique.

Les 3^e maternelles de l'école Saint-Joseph de Vyle-Tharoul ont exploré leur rapport à leur corporalité et aux autres par le biais de la « circo-motricité » proposée par l'École du cirque de Marchin dans le projet « Trio C » (cirque, confiance, créativité).

Dans le cadre du projet « Créa-lisons », les 3^e maternelles de l'école Notre-Dame du Rosaire à Bertrix ont élu leur histoire préférée, *Hiro, hiver et marshmallows*, pour créer sur cette base leurs propres œuvres avec une artiste en vue de les exposer.

L'artiste Thomas Corbisier a utilisé la pâte à papiers comme outil sensoriel pour travailler sur les émotions avec les enfants de maternelle de l'école Notre-Dame du Wolvenberg à Uccle.

Un atelier slam a été organisé en 3^e secondaire de l'Institut Saint-André de Charleroi. Les élèves ont été initiés par un atelier au cours de français qui s'est poursuivi par la réflexion sur les bienfaits apportés (prise de parole en public, développement de l'imaginaire, improvisation créative, ...). Le rêve des élèves ? Participer à « une scène slam » en conditions réelles.

Les enfants de maternelle des écoles Saint-Michel et Saint-Remacle à Verviers ont, dans le cadre du projet « Au fil de la laine », remonté le passé industriel de la cité lainière et de la Vesdre pour comprendre d'où viennent laine, tissus, fibres et vêtements.

Les élèves de l'école fondamentale Notre-Dame de La Providence d'Acoz ont mené un projet alliant ruralité et modernité : avec un artiste de « street art », ils

ont peint sur les murs de l'école des « animaux endémiques » (renards, lapins, écureuils...) de leur environnement.

À l'école fondamentale Sainte-Famille à Escanaffles, avec des artistes, les enfants de toutes les classes ont créé des instruments, suivi des cours de chant et de musique, inventé leurs chansons lors d'ateliers d'écriture, ont enregistré un CD et ont préparé un récital pour les parents.

Les classes de maternelle et de primaire de l'Institut Sainte-Ursule à Namur vont partir à la découverte des kamishibai, ces théâtres de papier japonais. La compagnie théâtrale des Zygomars leur fera découvrir le kamishibai lors d'une représentation théâtrale. Ensuite, les institutrices leur feront découvrir des contes populaires qu'elles adapteront en kamishibai. Les élèves concevront des décors au travers d'ateliers d'illustration.

Les écoles fondamentales Saint-Martin de Pecq et Sainte-Aldegonde d'Hérinnes ont pour objectif de l'année de rapprocher l'enfant du livre et de promouvoir le plaisir de lire. Par le biais de rencontres avec des auteurs, des auteurs de BD, et une réorganisation des bibliothèques de classe. ■



« On peut redonner le goût d'apprendre à des élèves en décrochage scolaire »

Depuis la rentrée, une équipe de 11 personnes est à pied d'œuvre sur le PECA au SeGEC. La plupart d'entre elles présentaient de sérieuses prédispositions : enseignants, ils pratiquaient déjà dans leur classe leur métier de passeurs de culture sous toutes ses formes.

Référente culturelle pour le secondaire dans le Hainaut, Muriel Carpentier a été professeure d'histoire de l'art, d'histoire et de géographie à l'Institut Sainte-Marie de Châtelet durant 15 ans.



« J'ai toujours essayé de trouver pour mes élèves des projets culturels et artistiques, ludiques. Ma priorité était effectivement que l'élève ne reste pas assis sur le banc de l'école à m'écouter. »

Également référent culturel pour le diocèse de Tournai, mais pour le fondamental, Hervé D'Halluin était instituteur primaire puis directeur du Centre scolaire libre de Celles-Mont-de-l'Enclus. Auteur de romans fantastiques, passionné de littérature jeunesse, actif dans le théâtre amateur, il avoue aujourd'hui vivre pleinement sa « passion » :



« Certes, j'étais directeur sans classe mais vu mes atomes crochus avec la culture, j'ai initié pas mal de projets dans mon école, liés par exemple à la rencontre des arts circassiens, à la confection d'instruments de musique, à une foire aux livres. J'avais envie de projets me permettant d'aller au fond de quelque chose, ce qui n'est pas nécessairement le cas quand on est directeur, et qui, dans le cas du PECA, représente une vraie plus-value en résonance avec les plans de pilotage des écoles. Nombre de projets ont trait à la lecture. On a déjà lancé des projets de rénovation de bibliothèques scolaires, d'ateliers d'écriture et de slam. »

Ce qui frappe Muriel Carpentier, c'est l'impact pédagogique de ce genre d'initiative :



« J'ai expérimenté l'effet de ce type d'activités sur des élèves pas très scolarisés, voire en rupture avec l'école et avec le monde. Des projets artistiques ou culturels leur donnent parfois une force nouvelle qui, sans exagérer, leur permet de se réinscrire dans la dynamique scolaire. Je pense à cet élève de 3^e qui était en décrochage scolaire et ne pensait qu'à ses jeux vidéo. Un cours sur la mythologie gréco-romaine lui a redonné le goût d'apprendre quand il a vu les ponts entre les deux univers, celui de la mythologie et celui des jeux. On a créé des activités sur cette thématique et il en est sorti reboosté et est redevenu un bon élève. C'est vraiment cela que j'ai envie de faire, et spécialement donner l'accès à la culture et à l'art à des enfants qui n'y auraient pas accès. Cela les aide à terme à s'épanouir et à se comprendre mutuellement. Pour créer des saynètes sur l'Antiquité par exemple, on peut faire des recherches sur les habits, les coiffures, et donc aller voir des costumiers ou des coiffeurs de théâtre, voir des statues antiques au musée, d'autres s'occuperont du son, des lumières. Chacun est responsable de son projet et tous sont moteurs de la dynamique de classe. Au moment où vous sortez de la classe, vous rendez les élèves plus attentifs et contribuez à raccrocher progressivement ceux qui s'éloignaient. C'est une dynamique différente parce qu'ils vivent une expérience dans leur corps. » ■



©DR

Johanne Herphelin

« Intégrer la culture qui nous entoure à notre pratique quotidienne »

Johanne Herphelin est institutrice en 2^e maternelle à l'école fondamentale libre Sainte-Begge 5 à Petit-Warêt (Andenne) et maître de formation pratique à l'Hénallux à Namur. Dès le lancement officiel du PECA à la rentrée dernière, elle y a vu un défi passionnant.

Comment êtes-vous entrée en contact avec le PECA ?

« J'ai lu la directive qui le concernait et j'y ai vu une opportunité intéressante. Je me suis proposée pour être le relais dans notre école. Nous avons une toute petite école, 3 classes maternelles et 4 primaires, et une directrice très soutenante, Chantal Bouchat. Nous avons donc décidé de mener ce genre de projets toutes ensemble. Quand nous répondons à des appels à projets, comme « Oser le vert » ou les projets numériques, nous le faisons pour toute l'école, y compris pour les classes qui n'ont pas accès aux budgets en question. Nous avons donc eu des entretiens avec les référents culturels du SeGEC et le consortium culturel namurois. Et cela a été un déclencheur parce que nous avons compris que c'était une dynamique intégrée à l'ensemble de notre pratique quotidienne, pas une matière en plus. »

La culture faisait-elle déjà partie de votre approche ?

« En fait, non. Nous sommes en pleine rédaction de notre plan de pilotage, nous y intégrons le PECA car nous regrettons le manque d'ouverture culturelle et artistique. Je restais sur ma faim, avec cette impression que, finalement, l'offre du monde culturel autour de nous se résu- mait un peu à aller au théâtre. J'avais eu la chance d'aller en Erasmus à Pistoia,

en Toscane, et de voir que, là-bas, on exploitait pédagogiquement le patrimoine culturel local, ce qui constitue l'environnement proche de l'enfant. On ne faisait pas cela chez nous. Cela me trottait dans la tête depuis cette époque en me demandant comment faire découvrir le patrimoine de leur village à mes élèves. »

Et vous avez trouvé cela dans le PECA ?

« Oui, je voulais quelque chose qui permette de prendre conscience de ce qui nous entoure et est proche de nous plutôt que d'aller dans un grand musée bruxellois. Avant le PECA, l'enseignant avait souvent cette image d'une culture lointaine, prestigieuse. Or, la culture, c'est tout ce qui nous entoure, les graffitis en rue au départ desquels on peut élargir le champ des possibles. C'est encore plus vrai en maternelle et en primaire. Pour moi, l'intérêt est aussi de réintroduire dans le quotidien des familles des structures existantes mais qu'ils ne fréquentent pas. »

Dans votre cas, quel est ce patrimoine culturel sur lequel vous allez travailler ?

« Nous exploitons déjà régulièrement le Carnaval des Ours d'Andenne. Cette année, nous avons très vite décidé de travailler autour du Musée de la Céramique à Andenne. Voilà un lieu qui peut parler aux enfants dès la maternelle. Nous allons aller le visiter mais en l'exploitant de manière tout à fait différente selon les classes, les apprentissages et les compétences demandés. L'une abordera la céramique et le mouvement circulaire, une autre envisagera les contes et légendes locales et créera des petits personnages, fées, lutins et elfes, en céramique. Une autre classe s'attèlera à la construction de nichoirs et à la découverte des oiseaux de nos régions. Enfin, la dernière classe se concentrera sur le geste associé au travail de la derle (ndlr : terre argileuse) locale et de la céramique. Mais le projet final sera commun : une exposition en fin d'année avec tous les apprentissages rencontrés. À 4 ans, les enfants iront pour la première fois dans un lieu comme un musée, ne sauront pas comment on se conduit à l'intérieur. On va faire un reportage photo sur leur ressenti. Chacune de nous a rempli son propre dossier : pour moi, il est important que les enfants observent les gestes du potier, comment il utilise ses outils car ils sont à l'âge où on apprend à tenir les objets en mains. » ■



Institut Saint-Stanislas

Saint-Stanislas à l'aube de son troisième... cinquantième

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

Chaque mois, nous vous proposons de remonter le temps et de partir à la découverte de l'histoire de nos écoles. Ce mois-ci : l'Institut Saint-Stanislas, à Etterbeek, qui, à l'image du quartier, a intégré les étoiles de l'Europe et les arcades du Cinquantième à son identité graphique.

Avec ses deux bâtiments néogothiques en briques rouges dressés le long du parc du Cinquantième depuis 1903, l'institut Saint-Stanislas fait partie du paysage bruxellois. Mais il faut en passer les lourdes portes pour apprécier la taille d'un établissement (1.000 élèves, dont 600 en secondaire) qui, au fil des décennies, a considérablement élargi son périmètre.

L'ensemble du domaine aujourd'hui propriété diocésaine se situe dans le voisinage immédiat de la défunte église Sainte-Gertrude dont elle est une émanation. En 1993, l'église avait dû être détruite en raison des risques d'écroulement. Mais la fabrique d'église locale a remis un projet visant à la reconstruire dans les prochaines années grâce au legs d'un paroissien.

Secondaire en 1953

Revenons 100 ans plus tôt, en 1892, lorsque le curé de Sainte-Gertrude, l'abbé Boone, sollicite l'ordre des Frères de la Miséricorde, établi à Malines, pour assurer l'enseignement dans sa paroisse. L'école Sainte-Gertrude (actuel institut Saint-Joseph) et l'institut Saint-Sta-

nislas, près de la place Jourdan, sont nés. En 1903, l'école déménage à son emplacement actuel du 115 avenue des Nerviens sur un terrain offert par le bourgmestre Plissart. Elle n'est encore qu'une école primaire.



En 1953, l'abbé Albert Proost (photo en médaillon), ancien vicaire de Sainte-Gertrude et prof de religion retraité, est appelé à reprendre la direction et obtient l'ouverture du secondaire. « Le curé me confia être très embarrassé par ses écoles paroissiales, écrira Proost. Les Frères de la Miséricorde avaient décidé de partir. Le curé avait deux écoles sur les bras, sans maîtres ni directeurs. Je suggérai de fonder un collège avec humanités. Il n'y en avait pas à Etterbeek, à part Saint-Michel qui avait une clientèle à part. Un soir, le curé m'invita, guilleret : « Je reviens de Malines. Le cardinal Van Roey est prêt à essayer un collège à la condition que vous en soyez le directeur. » Je partis d'un grand éclat de rire, j'ignorais tout de cette sollicitude à mon égard. C'était lui qui avait formulé cette exigence, me disant : « Je ne tenais pas à avoir n'importe qui comme directeur ! »

À partir de là, Saint-Stanislas, « Saint-Stan » voire « Saint-Slach » pour des générations de jeunes Bruxellois, verra sa population dépasser les 1.000 élèves et son implantation s'étendre en intérieur d'îlot. Proost, venu de Saint-Boniface, fait entrer Saint-Stanislas dans la cour des grands, construisant chapelle, théâtre, réfectoire et nouvelles classes. L'Atelier 210, aujourd'hui salle de spectacles branchée et multidisciplinaire, fait encore partie de l'institut qui l'utilise toujours comme réfectoire et salle de



gym. Celle-ci occupe ce qui était naguère la deuxième chapelle de l'école.

L'abbé Proost, retraité, est directeur à titre bénévole, ce qui lui permet de revendiquer son « *indépendance* » et l'« *esprit de famille* » qu'il entend insuffler au collège, habitant encore dans ses murs après sa sortie de charge. Ses successeurs auront à cœur de maintenir cet équilibre.

Des élèves qui viennent de loin

Depuis la fin du XIX^e siècle, le quartier se caractérise par une succession de grands établissements fréquentés par la haute bourgeoisie (Saint-Michel, Vierge Fidèle, Sacré-Cœur de Lindthout), à l'image des maisons de maître de l'avenue de Tervuren et du Cinquantenaire. Aujourd'hui, la présence des institutions européennes a fait de cette partie d'Etterbeek une Europe en miniature. « *L'offre d'enseignement secondaire à Etterbeek est à présent plus importante que sa population scolaire*, analyse Lucille Biesmans, directrice du secondaire depuis 2015. *À l'inverse de ce qui se passe dans d'autres communes : c'est la raison pour laquelle Saint-Stanislas n'est plus une école de quartier mais, bien desservie par les transports, une école qui attire beaucoup d'élèves venus de l'autre bout de la ville. Je pense au nord-ouest de Bruxelles : nombre de nos élèves n'ont pu avoir de place à Saint-Pierre Jette ou au Sacré-Cœur de Jette et viennent ici. Nous avons 600 élèves en secondaire mais, plutôt que d'école familiale, je préfère parler d'école à taille humaine : certaines choses sont gérables dans une famille de 5 personnes, pas dans une école de 600 ! Nous accordons à nos élèves le droit à l'erreur, on les prend tels qu'ils sont avec bienveillance. Nous faisons la différence entre l'excellence, que nous visons, et l'élitisme.* »

En août 2018, à l'occasion du 450^e anniversaire de la mort d'un jeune novice polonais de 18 ans, le pape François dira : « *Il nous a enseigné cette liberté qui n'est pas une course à l'aveugle, mais la capacité de discerner le but et de suivre les meilleures voies de comportement et de vie.* » Il s'appelait Stanislas Kostka et deviendrait saint Stanislas en 1726. ■

Votre école a une histoire ?

Contactez-nous !

redaction@entrees-libres.be



Philippe Baucq, l'esprit de résistance

Le 3 août 1914, la distribution des prix est interrompue par l'échevin de l'Instruction qui vient informer l'assemblée que le territoire belge a été violé par les Allemands. L'école accueille quelque temps des réfugiés de l'incendie de Louvain. Pour contourner l'interdiction de l'occupant de chauffer les locaux, les frères font fonctionner les poêles à l'aube afin de cacher les cheminées fumantes. En 1918, l'institut décompte 24 anciens élèves « *morts pour la Patrie* ».

Parmi eux, le plus célèbre est Philippe Baucq, aujourd'hui encore considéré comme un des grands héros belges. Son souvenir est présent à Bruxelles au travers de stèles et monuments et de la rue portant son nom à Etterbeek. Une rue Philippe Baucq qui ne s'appelle pas encore ainsi quand Georges Rémi, le futur Hergé, y voit le jour en 1907. Se définissant comme « *catholique et patriote* », il deviendra une figure majeure de la résistance à l'ennemi comme Edith Cavell, exécutée à ses côtés au petit matin du 12 octobre 1915.

Cheville ouvrière de la distribution (à vélo) de milliers d'exemplaires de *La Libre Belgique*, fondée dans la clandestinité quelques mois auparavant, Baucq s'est investi dans un réseau d'évasion de soldats alliés blessés. Un réseau montois qui confie les évadés tantôt à Philippe Baucq tantôt à l'infirmière britannique établie à Bruxelles depuis 1907. Après quelques mois d'activité, le 31 juillet 1915, Baucq est arrêté, puis une trentaine d'autres personnes dont Edith Cavell. Leur simulacre de procès a lieu les 7 et 8 octobre. Ils sont exécutés le 12 octobre à l'aube, les lieux sont protégés par 250 hommes. Baucq lance : « *Messieurs, devant la mort, nous sommes tous des camarades.* »

La veille au soir, à la prison de Saint-Gilles, Philippe Baucq, 35 ans, avait pu voir sa femme à la condition expresse de ne pas lui révéler qu'il venait d'être condamné à mort, comme ses 5 coaccusés. La réprobation est mondiale. L'exécution provoque une telle indignation que Cavell devient une icône facilitant le recrutement des troupes en Angleterre et le sentiment pro-Alliés aux États-Unis.

Quelques dizaines de mètres seulement séparaient le domicile schaarbeekois de Baucq du Tir national (l'actuel site de la RTBF à Reyers), théâtre des exécutions. Détruit en 1963, le Tir national se résume aujourd'hui au très discret Enclos des Fusillés, qui entretient le souvenir. Il se dit que, au petit matin du 12 octobre 1915, la détonation réveilla la femme et les enfants de Philippe Baucq. ■

La yourte musicale allie bien-être et pédagogie

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

Depuis quelques années, l'Institut supérieur de musique et de pédagogie de Namur (IMEP) connaît un boum spectaculaire, résultat de nombreuses innovations. La dernière en date : une yourte en bois accueille les classes de primaire dans un cocon hors du temps totalement dédié à la musique.

Cet après-midi, les petits élèves de 5^e primaire de l'école Saint-Jean-Baptiste de Salzinnes s'offrent une respiration. Non pas dans les steppes de l'Asie centrale mais à côté de leur école. Dans le parc de l'IMEP, une yourte en bois flambant neuve les accueille comme chaque jeudi pour une initiation musicale hors de la classe. Aujourd'hui, c'est par le biais de contes et de chants indiens que les étudiants en agrégation du secondaire inférieur en formation musicale (un master à partir de l'an prochain) mettent en application leur bagage pédagogique.

Leur professeur de pédagogie musicale, Marielle Vancamp, assure constater un « effet yourte » sur les enfants : « L'effet est incontestable au niveau du bien-être. C'est une tout autre ambiance. Les enfants sont beaucoup plus calmes que dans une classe, ce qui n'a que des conséquences positives sur le plan pédagogique. Du point de vue du prof, c'est aussi intéressant parce que j'ai tous mes étudiants sous la main alors que, lorsqu'ils sont en stage dans une école, je ne peux les voir qu'une fois. »

« Ne pas oublier le P d'IMEP »

Cette initiative est le résultat de réflexions nées de la création par l'IMEP, en 2019, de son Laboratoire de recherche en éducation musicale, notamment en partenariat étroit avec l'Université Laval à Québec. « À l'heure du Pacte d'excellence, nous pensons important de rappeler l'importance du P de notre acronyme », explique le directeur général de l'IMEP, Guido Jardon. « La pédagogie fait autant partie de notre ADN que la formation d'interprètes, de compositeurs ou de luthiers. » Les projets qui y prennent naissance s'appuient sur



©DR

une application au sein de l'établissement. « Le choix de la yourte est symbolique pour inscrire nos projets dans le développement durable. C'est une façon pour les enfants de sortir de leur classe et d'être dans un environnement naturel, le parc, le matériau durable. »

Les BO des jeux vidéo

L'IMEP a connu un spectaculaire développement depuis deux décennies : de 80 étudiants en 1998, l'école supérieure musicale de Namur est passée à... 530 aujourd'hui, issus de 23 nationalités. « La deuxième place de notre étudiante Jodie Devos au Concours Reine Elisabeth de chant en 2014 a été un déclencheur. On s'est dit que, pour grandir, nous devons définir des niches où nous sommes bons, des choses que nous sommes seuls à faire et où nous pouvons être reconnus », poursuit Guido Jardon. La proximité du prestigieux Chœur de chambre de Namur issu du Centre d'art vocal et de musique ancienne (CAV&MA), a assis le statut de la capitale wallonne dans ces domaines (vocal, baroque, musique ancienne). Le développement de la section chant ainsi que la création récente des masters

en clavecin et musique ancienne vont dans ce sens.

Mais l'ancien directeur du Conservatoire de Verviers n'est jamais à court d'idées pour faire de son ESA un établissement unique en Communauté française. Il a par exemple introduit des formations en chant pop pour les comédies musicales - des étudiants se sont produits dans *The Voice* en France et en Belgique - mais aussi en informatique musicale à destination par exemple des jeux vidéo, formation qui n'existait qu'à Berkeley.

De quoi assurer une transition heureuse entre tradition et modernité. L'IMEP est le résultat du *Walen buiten*. En l'occurrence, c'est du Lemmensinstituut de Malines (aujourd'hui à Louvain), l'école de musique religieuse archiépiscopale, que naîtra en 1970 son homologue francophone, au départ dédié à la musique liturgique. À l'instigation de l'évêché de Namur, l'IMEP s'installera dans l'ancien couvent des franciscains à Salzinnes. Aujourd'hui, leur église fait office de salle de concert à l'acoustique impeccable au sein d'un ensemble moderne tourné vers toutes les musiques. ■



Parler bambin ? Pas si simple...

ANNE LEBLANC

Accueilli avec enthousiasme à ses débuts aux États-Unis puis en France, le dispositif « Parler bambin », destiné à lutter contre les inégalités dès la prime enfance, n'a pas suscité les résultats escomptés en termes de développement langagier des enfants. Analyse.

Personne ne conteste, dans le monde de l'éducation, que le développement du langage chez un enfant est lié à son milieu socioéconomique. Et personne ne niera que, pour la réussite scolaire, un retard langagier est un mauvais augure. Pour contrer le signe indien, inspiré par une expérience positive menée aux USA, Michel Zorman, de l'Université de Grenoble, avait instauré dans deux crèches, en 2008, le programme « Parler bambin ». L'objectif : former les professionnels de la petite enfance afin de modifier leurs pratiques. La formation s'articule autour de trois axes. Le premier vise l'adoption de postures stratégiques permettant d'enrichir les interactions langagières avec les petits. Il s'agit, par exemple, de parler plus lentement, de moduler les intonations, de poser des questions ouvertes, d'utiliser le même mot dans des actions différentes, de reformuler et de ne pas faire répéter. Un deuxième axe concerne la mise en place d'« ateliers langage ». Les enfants d'au moins 22 mois, considérés comme des petits parleurs, se retrouvent en groupe de deux ou trois. Ils bénéficient ainsi de moments privilégiés avec un adulte-référent. Enfin, les professionnels sont sensibilisés à la nécessité de transmettre aux parents les connaissances acquises lors de la formation sur les savoirs et savoir-faire concernant le développement langagier de leur enfant.

Une expérience nationale

En 2015, une association luttant contre la pauvreté décide de lancer « Parler bambin » à l'échelle nationale. Le projet enthousiasme le pouvoir politique et obtient un financement important. Mais il suscite rapidement des réactions négatives. Des spécialistes dénoncent l'aspect simplificateur du dispositif qui ne tiendrait pas compte de la complexité des compétences langagières. Ils relèvent que certains enfants disent peu de mots à deux ans et se mettent à parler ensuite avec un vocabulaire normal. Être petit parleur à un moment n'est pas un indicateur significatif. Enfin, en se focalisant sur le lexique, le programme ne tient pas compte de la compréhension non verbale qui pourtant joue un rôle dans l'apprentissage du langage. Pour répondre aux polémiques, l'Institut des Politiques publiques (IPP) a procédé à une évaluation à grande échelle. Elle portait sur 94 crèches accueillant majoritairement des familles défavorisées. 1.100 professionnels et 1.234 familles ont été rencontrés. L'évaluation constate bien une amélioration des pratiques professionnelles. Pourtant si la qualité du langage utilisé s'améliore au début, l'effet s'atténue

au fil du temps. Et, malheureusement, la conclusion est sévère : le programme n'aurait pas d'effet ni à court ni à long terme sur le développement langagier des enfants. Le changement de posture des adultes n'est pas assez soutenu dans le temps pour produire un effet significatif sur les capacités langagières des petits.

Pourquoi ce constat négatif ?

Comment un processus jugé très efficace aux États-Unis peut-il être un échec en France ? À cause de conditions de mise en œuvre très différentes. Aux USA, l'expérience a été menée à une toute petite échelle, dans une seule structure avec la supervision d'une équipe de chercheurs. Il faut noter aussi que le groupe de contrôle (ne bénéficiant pas du programme) rassemblait des enfants qui majoritairement n'étaient pas dans un milieu d'accueil. Cet élément pose question en termes d'évaluation des effets du programme. En France, l'IPP souligne, de plus, un renouvellement considérable des équipes. Pendant la mise en œuvre du projet, les personnes formées sont remplacées par d'autres qui n'ont pas bénéficié de la formation initiale. In fine, selon les évaluateurs, modifier, au sein d'une seule équipe, les pratiques de professionnels très motivés pour participer à un projet intensif est plus simple que d'y parvenir en impliquant directement des centaines de structures. À méditer...■

« Mes étudiants me donnent de vraies leçons de vie »

LAURENCE DUPUIS

Chaque mois, *Entrées libres* part à la rencontre d'un enseignant de notre réseau et lui soumet à son tour un devoir : notre questionnaire de Proust ou plutôt de profs !



Jean-Yves Dans est orthopédagogue de formation. Maître-assistant en sciences de l'éducation à la Haute École Vinci – ENCBW, à Louvain-la-Neuve, depuis plus de 25 ans, il consacre beaucoup d'énergie à guider les étudiants, notamment par son implication dans la formation en horaire adapté. Filière en laquelle il croit particulièrement. Il est également webmaster du site www.autour-de-lecole.be, regorgeant de bons plans destinés aux enseignants qui souhaitent ouvrir leur classe à l'extérieur, et conseiller pédagogique auprès de l'Organisation internationale des écoles communautaires entrepreneuriales conscientes (OIECEC).



CARRIÈRE

Le jour où j'ai décidé de devenir prof :

« J'avais 13 ans, on était au mois d'avril. Certains de mes copains m'ont dit qu'ils allaient changer d'école pour passer sous contrat d'apprentissage, voire aller travailler. De là est née une discussion sur le rapport entre l'école et la société, « les cols bleus et les cols blancs ». Durant la discussion, un de mes amis m'a dit qu'étant fils d'ouvrier, il devrait devenir lui aussi un bon ouvrier et donc aller travailler. Tandis que moi, j'étais un fils de patron, et que pour devenir un bon patron je devrais aller à l'école. À cela j'ai répondu que si un jour j'allais à l'université, ce serait pour que ses enfants, s'ils le souhaitaient, puissent y aller également. Je me suis donc tourné vers les sciences de l'éducation. »

Le jour où je suis devenu prof :

« Un souvenir heureux ! Lors de mon premier jour dans l'enseignement spécialisé de type 4, je vois cette collègue, forte femme, déterminée, venir vers moi d'un pas décidé, me regarder dans les yeux et me demander si j'étais immunisé contre une série de maladies dont je n'avais pas beaucoup, voire pas du tout, entendu parler ! J'en ris encore. Je lui ai répondu « Je crois que non... ». Elle lança, avec un sourire mi-amusé - mi-empathique, « Hé ben ! Encore un petit nouveau qu'on ne verra pas beaucoup cette année... » Le pire c'est qu'elle avait raison... J'ai attrapé une floppée impressionnante de maladies lors de cette expérience. »

Le jour où je cesserai d'être prof :

« Je suis orthopédagogue à la base et, en ce moment, je me pose beaucoup de questions sur la formation initiale des enseignants et l'importance de l'accompagnement pédagogique des étudiants. Les mesures d'économie, la codiplomation, le gigantisme des nouvelles institutions... Comment rendre tout cela compatible avec mes valeurs fondamentales ? Si ce nouveau projet et mon identité professionnelle ne sont plus en adéquation, je partirai ailleurs, même à 60 ou 61 ans ! J'ai en tête un projet de coaching pédagogique pour accompagner les jeunes enseignants. Il y a également mon investissement pour « Autour de l'école ». Quoi qu'il arrive, je ne me tournerai jamais le dos. »

©DR



ÉPANOUISSEMENT

Ma plus belle satisfaction :

« Nous avons la chance de faire un métier « extra – ordinaire » de ce point de vue. Mais je pense que les plus beaux jours sont ceux qui me permettent de revoir les anciens. Il y a tellement de discussions ancrées dans le présent, le passé et l'avenir, une telle profondeur des savoirs, savoirs faire, et d'être, que ça me remplit tout d'un coup ! Je suis reconnaissant pour ces moments- là. »

Au quotidien, mes élèves m'apportent... :

« Leurs questions, leurs discussions, leurs visions de l'école, de la société. Les élèves que j'accompagne en FHA (formation en horaire adapté), qui jonglent entre vie privée et études, c'est une vraie leçon de vie qu'ils nous donnent, ils sont fantastiques ! »

Mon premier souvenir d'école :

« L'odeur de la soupe à 10 heures en maternelle, son goût, sa chaleur après le froid de la cour de récréation, le bien-être procuré. »

Mon dernier souvenir d'école :

« Le dernier verre avec les copains en rhéto, la fin d'une aventure, le début de bien d'autres. »



IDÉAL

Le jour où j'ai adoré mon prof :

« Des noms m'apparaissent immédiatement : Joseph Vandenreight, instituteur primaire à l'école Saint-Louis au Thier-à-Liège, José Trifoïs et Jean Schonbroodt, enseignants dans le secondaire au Collège épiscopal de Liège. Tous les trois avaient la même vision de l'enseignement : accompagner l'élève dans son projet de vie, assurer un suivi de parcours. L'un d'eux nous disait souvent « Remain as you are ! » Gardez vos projets, développez-les ! Plus tard, les professeurs Detraux et Klees en recherche et orthopédagogie à l'ULB, ainsi que les professeurs De Landsheere et Crahay en recherche et pédagogie à l'université de Liège et de Genève. »

Une école idéale selon moi :

« Le modèle des Écoles communautaires entrepreneuriales conscientes (ECEC) développé au Québec par Rino Levesque et son équipe, et qui se répand dans le monde. Je citerais en exemple une école à Namur dans le secondaire, au Centre Asty-Moulin. L'élève y aborde la conscience de l'ouverture de l'école sur l'extérieur, de l'entreprise de soi, en tenant compte de ses identités propres, de celles des autres et des relations qui existent entre les autres et lui. Enfin, il est conscient de l'impact de ses actes sur l'environnement. »

Une lecture qui m'a marqué dans ma pratique :

« Paolo Freire : L'éducation comme pratique de la liberté. »



DIFFICULTÉS

Ma plus grande honte :

« La première école supérieure dans laquelle j'ai travaillé se souvient de moi sous le surnom du « poète » ! Le directeur m'avait confié les clés de l'école, mais je n'avais pas compris que c'était un des seuls trousseaux qui existaient, je suis donc rentré chez moi en l'emportant. Comme je ne travaillais pas tous les jours, mes collègues se sont trouvés bloqués à l'extérieur du bâtiment le lendemain. Pas de GSM à l'époque... Il n'y a pas eu cours ce jour-là ! »

Le jour où j'ai détesté mon prof :

« Lorsque j'ai assisté à la correction physique violente d'un enseignant envers un camarade qui ne parlait pas le français à la maison et avait donc des difficultés. Je n'oublierai jamais la rage que j'ai ressentie. »

Mon réconfort préféré :

« La famille, les amis, la musique et la marche. »



ET SI... ?

Si je n'avais pas été prof, je serais... :

« Artisan, sans hésiter. La synthèse entre mains, cerveau et cœur. L'artisan, comme le prof, est perfectionniste, dans une action composée de passion et de raison. »

Ma première décision si j'étais ministre de l'Éducation :

« Placer au cœur du débat les questions socialement vives et prendre le temps d'expliquer pourquoi. »

Des confidences à partager ?

Contactez-nous !

redaction@entrees-libres.be

« Cette école est ma deuxième maison »

LAURENCE DUPUIS

Chaque mois, *Entrées libres* met en lumière un de ces métiers de l'ombre qui font tourner nos écoles et sans lesquels les élèves, les profs et les directions ne pourraient pas s'épanouir au mieux dans leur établissement. Nous partons à la rencontre de Joëlle Mathieu, technicienne de surface depuis 33 ans, aujourd'hui cheffe de l'équipe nettoyage à l'école secondaire La Providence, à Champion, sur les hauteurs de Namur.



JOËLLE MATHIEU, 59 ans

Naissance 18 février 1962

Métier Technicienne de surface

École École secondaire
La Providence
à Champion

Passion Cocooning
Prendre soin de ses chats

Avez-vous toujours travaillé dans le domaine du nettoyage ? « Oui ! J'ai commencé le 08-08-88 comme technicienne de surface et je n'ai jamais arrêté. J'adore mon métier ! J'ai travaillé au CHR de Namur, au Parlement wallon, en agence bancaire, et ce toujours pour la société ISS. »

Aujourd'hui, vous êtes cheffe d'équipe ici, à La Providence. Votre quotidien vous plaît-il ? « Je suis très heureuse ici. Mes collègues sont formidables et la direction de l'école prend soin de moi... comme je prends soin d'elle ! Je m'épanouis également au sein de l'entreprise ISS : nous avons des formations régulières et ma supérieure me fait entièrement confiance. Et puis surtout, il y a dans cette école un esprit de respect assez incroyable à tous les niveaux. Des élèves aux professeurs, en passant par les éducateurs. C'est ma deuxième maison. Je redoute le jour où je serai forcée de quitter ma fonction. »

On ressent chez vous une grande motivation, envers et contre les douleurs physiques ! « J'ai horreur des certificats médicaux ! Je ne m'absente que lorsqu'on ne me laisse pas le choix... J'ai été opérée du canal carpien. C'est une usure connue dans le métier. Des fibroses sont apparues et il a fallu libérer les ligaments. Malheureusement, un de mes doigts reste bloqué et, comme vous le voyez, j'ai toutes ces petites boules dans la main. Normalement, je ne pouvais plus travailler. Mais ce n'est pas possible ! J'ai été forcée d'accepter un mi-temps médical et depuis, mon horaire est exclusivement consacré à l'école, en après-midi. Je ne me lève plus à 4 heures du matin mais l'école est toujours aussi propre ! C'est une remarque positive que nous entendons souvent. »

Votre travail a-t-il changé à cause de la crise sanitaire ? : « Oui, nous devons procéder quotidiennement à des désinfections. C'est une charge de travail en plus ! Mais, étant donné que les élèves ne vont plus à la piscine, nous avons récupéré ces heures de prestation pour amener un renfort supplémentaire sur le temps de midi, par exemple. Tout est très bien organisé. »

Une anecdote à nous partager ? « Un jour, j'ai enfermé le directeur, Monsieur Mertens, hors de son bureau. Il faut dire que je dois être à l'affût des rares moments où son bureau est libre, pour pouvoir le nettoyer ! En sortant, j'ai verrouillé la porte par réflexe. Et lui, lorsqu'il est revenu, ne pouvait plus entrer pour travailler. »

Avez-vous déjà ressenti une impression de travailler dans l'ombre, à l'écart des autres membres de l'équipe ? « Jamais ! Nous sommes toujours de la partie. Nous sommes invités aux dîners de fin d'année, aux fêtes du personnel. Lorsque j'étais en congé post-opératoire, l'école m'a fait livrer un petit cadeau de la part de toute l'équipe. C'est une vraie famille, dont je fais partie moi aussi ! » ■



ÉRIC DE BEUKELAER

Le cours du tout

Depuis quelques années, le cours de religion est dans le viseur d'une certaine laïcité, soutenue par de puissants relais politiques. L'objectif à peine masqué est de le supprimer du réseau officiel et, ensuite, de l'évacuer du libre. Tant qu'à présent, notre Constitution freine cet élan en jouant son rôle de garde-fou, mais elle pourrait être modifiée. La conviction qui anime ce combat, c'est que la religion est du domaine privé, alors que l'école appartient au domaine public. La religion n'aurait donc pas sa place à l'école, sauf à être étudiée de façon « neutre », comme tout phénomène humain. Pareille vision de l'homme est un héritage des Lumières. Ce qui rendrait libre, c'est la raison. D'où le credo : apprenez à un jeune à raisonner et vous en ferez un humain accompli. Cette façon de voir trouve un large écho dans une population où beaucoup se sont éloignés du catholicisme de leur enfance, car elle semble un moyen adéquat pour lutter contre la montée des fondamentalismes. Confiner la religion dans l'espace privé, voire la mettre en quarantaine, semble un enjeu de santé publique.

Mon avis est que cette vision des choses est borgne, en ce qu'elle occulte une part de la réalité. Oui, l'éducation au raisonnement permet de combattre le fanatisme obscurantiste. Ainsi, l'analyse historico-critique des textes sacrés de chaque religion

donne de les interpréter, en distinguant le cœur du message de son contexte de rédaction. Cependant, pas plus que la culture, la démarche spirituelle n'est privée. Elle est personnelle, voire intime, mais fait partie intégrante de notre humanité. Nos sociétés sécularisées sont-elles plus humaines, avec l'effacement progressif de la religion ? Le taux de burnout, de violences sexuelles, de suicides et autres signes de mal-être, démontre qu'il n'en est rien. Le témoignage du moine

bouddhiste Matthieu Ricard est à cet égard éclairant. Né dans une famille non religieuse, d'un célèbre journaliste et d'une artiste-peintre reconnue, il rencontra dans sa jeunesse, chez ses parents, nombre de célébrités. Elles brillaient d'intelligence et avaient du succès, mais aucune ne lui semblait pleinement unifiée. Ainsi débuta sa quête spirituelle. Bien que docteur

en génétique, Ricard a découvert que la raison seule ne suffit pas. L'humain est doté de deux parties de cerveau, dont une est davantage émotionnelle. Il s'agit donc d'également humaniser nos passions et désirs. Vaste chantier auquel s'attaquent le sport, les jeux, les loisirs, la culture, mais aussi la spiritualité – qu'elle soit d'origine religieuse ou non. Il est donc sain qu'un projet pédagogique intègre ces dimensions dans son offre éducative.

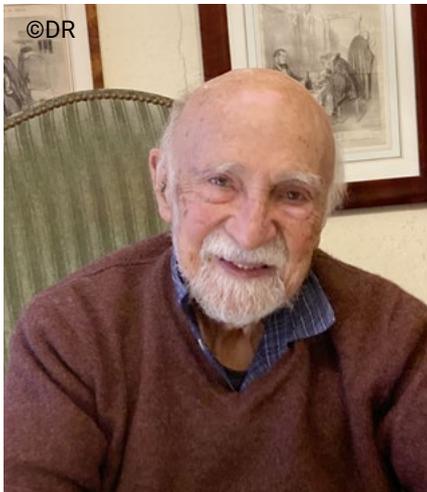
Soyons francs : la tentation est forte de considérer le cours de religion comme accessoire, comparé aux mathématiques, aux sciences et aux langues. Il est vrai que la compétence religieuse n'est guère prisée sur le marché de l'emploi. De plus, enseigner cette matière est ardu et ingrat, car cela fait autant appel à l'intelligence qu'à l'écoute et à la bienveillance. Et pourtant, ce cours offre au jeune de se construire, à travers le prisme d'une grande tradition religieuse, interrogeant non seulement des enjeux philosophiques, mais aussi ses désirs et passions. D'aucuns moquaient injustement l'enseignement qui est censé le remplacer, en l'appelant « cours de rien ». Personnellement, si je devais trouver un surnom pour parler du cours de religion, je l'étiquetterais « cours du tout » sur le chemin de la maturité adulte. ■



« Je dis toujours aux jeunes que la vie est belle »

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

À 90 ans, Simon Gronowski est toujours avocat (« *Je ne vais pas m'arrêter à mon âge !* ») et pianiste de jazz (il a joué avec Woody Allen). Il continue aussi de parcourir les écoles pour témoigner de son incroyable histoire, celle d'un gamin de 11 ans qui a échappé à la Shoah en sautant d'un train de prisonniers. *L'enfant du 20^e convoi*, classique du genre et équivalent belge au *Journal d'Anne Frank*, ressort dans une nouvelle version.



Vous dites que tout n'est que hasard alors que vous l'avez fortement aidé pour vous sauver, non ?

« Non, c'est le hasard qui a voulu que je naisse fils de réfugié juif polonais à Bruxelles deux ans avant l'accession de Hitler au pouvoir. Le hasard qui fait que mon père, hospitalisé, n'a pas été déporté avec ma mère, ma sœur et moi. Que j'ai pu m'enfuir du train. Que je suis tombé sur un gendarme limbourgeois qui m'a aidé alors qu'il aurait pu être fusillé pour ça. Que je me suis retrouvé caché jusqu'à la Libération par des familles catholiques bruxelloises. »

encouragé à écrire pour témoigner. Cela a été une douleur, il y a des choses que je n'ose même plus lire. »

Vous continuez à aller dans les écoles ?

« Oui ! Le mois passé à Sainte-Marie à La Louvière et à Saint-Charles à Molenbeek. Bientôt à Saint-Jacques à Liège et à Saint-André à Tournai. Je commence en 5^e primaire. Ils ont mon âge en 43 ! J'essaie de ménager leur sensibilité mais je leur dis quand même : on a tué ma mère et ma sœur et mon père en est mort. Là, ils comprennent le sens de que je dis, ils ont un père, une mère, une sœur. Ils me posent après des questions que je trouve formidables. « Pourquoi ta mère n'a pas sauté ? Est-ce que tu en veux aux Allemands ? Pourrais-tu pardonner à Hitler ? Comment as-tu fait pour surmonter cela ? » Quand j'entends leurs questions, je sais qu'ils ont compris. C'est ma mission, un message d'espoir contre la haine. Je finis toujours en leur disant une seule chose : que la vie est belle et que c'est un combat quotidien. Ils le croient venant de moi. »

Vous venez d'être fait docteur honoris causa de l'ULB et de la VUB réunies.

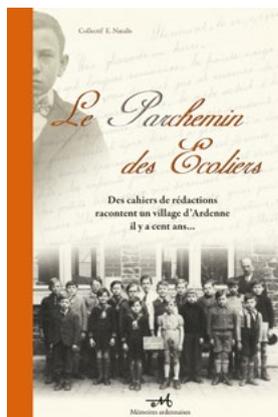
« Avec mon ami dessinateur gantois Koenraad Tinel ! Son père était un SS inconditionnel, son frère a été mon geôlier à Malines, il m'a demandé pardon, je le lui ai accordé pour sortir de la haine. Notre rencontre a donné un livre, Enfin libérés, où nous croisons nos histoires. Il ressort dans une version revue également. C'est cette amitié, cette fraternité que les deux universités ont saluée symboliquement, pas nos deux personnes. » ■

Mais c'est vous qui avez sauté du train !

« J'ai cherché partout : à ma connaissance, je suis le seul enfant qui soit parvenu à s'échapper d'un train partant vers les camps de toute la Seconde Guerre mondiale. J'ai échappé à mon exécution. J'étais condamné à mort et emmené sur les lieux de l'exécution mais je l'ignorais. Je ne comprenais rien. En mars 1943, nous avons été arrêtés par la Gestapo, ma mère, ma sœur et moi. Le 19 avril, la nuit, nous avons quitté la caserne Dossin à Malines avec le 20^e convoi à destination d'Auschwitz avec 1.600 personnes à bord. Le train a été attaqué par des résistants dans le Brabant flamand. Après quoi, je me suis endormi. Quand ma mère me réveille, la porte est ouverte, des gens sautent chacun à leur tour du train quand il ralentit. Ma mère me fait asseoir sur le rebord, puis glisser doucement vers le sol, j'atterris sur le ballast, quelque part entre Saint-Trond et Tongres. J'attends ma mère : elle ne sautera jamais, les nazis ont compris qu'il se passait quelque chose, ils arrivent en tirant. Je suis obligé de courir à travers bois, un gendarme me sauve la vie. Je fais les 80 km pour rentrer à Bruxelles. Mon père et moi sommes cachés dans des familles différentes. Quand mon père comprend que ma mère et ma sœur ne reviendront jamais, il meurt de désespoir : j'ai 14 ans et je suis seul. »

Vous avez une mémoire d'éléphant, vous racontez chaque détail, chaque bruit, chaque odeur de cette nuit et de votre vie. Pourtant, vous avez attendu 60 ans pour écrire votre histoire.

« Pendant 60 ans, je n'ai jamais pensé à le faire. J'avais un sentiment de culpabilité : pourquoi j'avais survécu et pas eux ? Je ne voulais plus entendre parler de ce drame, je devais construire ma vie de mari, de père, d'avocat. En 2000, des historiens m'ont



Collectif Natalis,
Le parchemin des écoliers,
 Mémoires ardennaises,
 320 pages, 25€

LA VIE QUOTIDIENNE RACONTÉE PAR DES ÉCOLIERS ARDENNAIS

Avant de devenir une sommité des sciences pédagogiques à l'Université de Liège, Ernest Natalis a été, durant 30 ans, l'instituteur de son village, La Gleize (Stoumont). Les rédactions tenaient une place prépondérante dans son enseignement. Il a tout conservé dans des cahiers de "rédactions modèles". Dix-sept volumes de ce genre, soit un bon millier de textes, ont traversé le siècle pour parvenir jusqu'à nous. Le résultat est ce magnifique ouvrage qui collationne 225 rédactions de garçonnetts de 8 à 14 ans, écrites entre 1922 et 1948. Dans la forme, elles montrent comment l'orthographe, la syntaxe, la langue et la calligraphie d'enfants de cet âge et de cette époque tranchent avec la réalité de 2022. "Lorsque nous nous rappelons le premier jour de classe, nous devrions prendre la résolution de toujours agir comme nous le faisons le premier jour, être désireux de bien faire et contenter notre maître", écrivait ainsi, en septembre 1933, Archange Collignon, 13 ans, à l'heure de raconter son premier jour d'école. Sur le fond, ces rédactions sont la chronique de la vie quotidienne d'un village rural ardennais dans la première moitié du XX^e siècle, ce qui en fait un témoignage historique de première main. D'autant que certains textes racontent à hauteur d'enfant la Bataille des Ardennes.

(En vente chez l'éditeur : info@memoires-ardennaises.be)

CONCOURS



Simon Gronowski,
L'enfant du 20^e convoi,
 Renaissance du livre,
 334 p., 15€

Nous vous offrons 5 exemplaires du livre *L'enfant du 20^e convoi* destiné aux enfants **avant le 7 février**, sur www.entrees-libres.be

Les gagnants du mois de décembre sont :

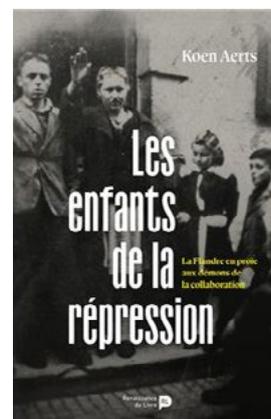
Pour *Moi, papa* : Sandrine Devergnies, Noémie Robin, Laurence Marchal, Noémie Trodoux, Laila Boukharta.

Pour la collection *Mes docs de Belgique* : Maximilien Lecat, Valentine Gilbert, Béatrice Brou, Christelle Boudry, Michel Jehaes.

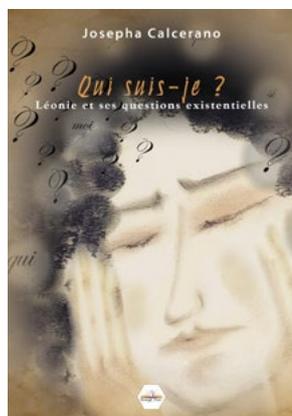
Bravo à eux !

UN PAN TABOU DE L'HISTOIRE DE BELGIQUE

Historien au Cegesoma (département des Archives de l'État consacré aux guerres mondiales) et professeur à l'université de Gand, Koen Aerts est un spécialiste de la Collaboration durant la Seconde Guerre mondiale et de sa répression. Au contraire de la Wallonie, la Collaboration est un sujet toujours présent en Flandre. Aerts considère que les enfants de ces collaborateurs ont en général fortement payé les errements de leurs parents. Il ne refait pas l'histoire de ceux qui ont sympathisé (au bas mot) avec le régime nazi mais décortique la façon dont ils ont été punis et celle dont leurs enfants ont finalement été victimes de leurs erreurs.



Koen Aerts,
Les enfants de la répression,
 Renaissance du livre,
 336 pages, 26€



Josepha Calcerano,
Qui suis-je ? Léonie et ses questions existentielles,
 Entre deux pages,
 64 pages, 13€

UNE PREMIÈRE QUÊTE PHILOSOPHIQUE

C'est l'histoire de Léonie, une jeune fille de 14 ans qui se pose beaucoup de questions. Un jour, une mystérieuse inconnue lui apparaît dans le miroir pour lui venir en aide. Ensemble, elles vont mener une véritable enquête philosophique sur l'identité et réfléchir à des thèmes tels que le sens de la vie, la croyance, l'amitié ou encore le genre. Un livre pour les jeunes à partir de 11-12 ans signé d'une auteure belge professeure de philosophie et citoyenneté.



BABEL'AIR

Porté par l'ASBL Hypothèse, le projet Babel' Air continue à informer et sensibiliser sur la qualité de l'air, sujet particulièrement d'actualité en cette période de pandémie. Proposées aux enseignants de la maternelle à la 2^e secondaire, ses formations permettent de s'approprier une démarche de recherche en science à mener avec ses élèves. Le programme de ces formations a été mis à jour pour le début 2022. Afin de respecter les mesures actuelles, elles se dérouleront uniquement par visioconférence.

Retrouvez le calendrier des formations 2022 ici : <https://babelair.be/>

L'ASBL Hypothèse a créé Babel'air en partenariat avec Bloomberg Philanthropies, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, et Bruxelles Environnement.



HARMONY WEEK

Comme chaque année au début du mois de février, la Plateforme inter-convictionnelle de Bruxelles organise une série de manifestations dans le cadre de l'Harmony Week décidée par l'ONU.

Pour 2022, ces manifestations auront lieu du 1^{er} au 17 février.

Déterminés à agir en faveur d'un meilleur vivre-ensemble dans la confiance et l'harmonie à Bruxelles, une série d'associations et de personnes participent activement à ce programme.

Le programme complet des activités ainsi que la liste des publications partenaires qui y sont associées est accessible en ligne sur : tinyurl.com/2p8byubf



APPEL À PROJETS PROPHÉTIQUES

En 2015, l'assemblée générale du SeGEC a créé un fonds de financement pour soutenir des projets prophétiques. Cette dimension spécifique se retrouve dans l'objectif défini : soutenir des actions novatrices proposant un horizon d'espoir en référence au projet propre de l'enseignement catholique, *Mission de l'école chrétienne*. Il ne s'agit pas de créer un financement structurel, mais bien de donner une impulsion à des initiatives à l'attention des élèves et s'inscrivant dans quatre axes.

1. Le discernement

À partir d'une analyse de situation et de l'observation de dysfonctionnements nécessitant le changement, proposer des actions pour « reconfigurer le futur ».

2. La personne et la rencontre de l'altérité

Dans le respect de la personne, favoriser la rencontre de l'autre pour s'inscrire dans une histoire commune.

3. Un horizon de droit et de justice

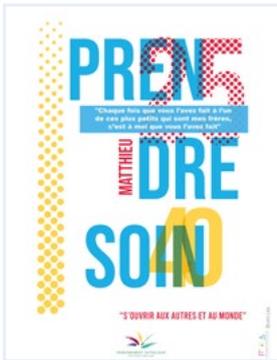
Dans la perspective d'atteindre enfin plus de justice pour les plus fragiles, utiliser l'excellence des études pour tous comme instrument de cet objectif.

4. L'espérance chrétienne

En dépassant l'individualisme contemporain, affirmer une parole d'espérance dans la construction d'un avenir commun, y compris en relevant les défis écologiques, à la lumière de l'Évangile.

Concrètement, les initiatives s'inscrivant dans ce cadre sont soumises à un comité d'audition qui en examine la recevabilité.

Ce comité se réunit deux fois par an (en mars et en septembre). Les candidatures sont transmises à la direction du Service d'étude (guy.selderslagh@segec.be) avant fin février pour audition en mai et avant fin juin pour audition en septembre. Le formulaire de candidature et les informations pratiques peuvent être obtenus sur simple demande à l'adresse suivante : constance.dubrais@segec.be



PASTORALE SCOLAIRE

La Commission interdiocésaine de pastorale scolaire (CIPS) propose cette année la campagne intitulée : **'S'ouvrir aux autres et au monde'**. Nous voici déjà arrivés à la découverte d'une troisième affiche, qui nous invite à nous « AJUSTER ».

Quand la Bible parle du projet de Dieu de faire Alliance avec les hommes dès la Création, ne s'agit-il pas aussi d'une aventure où Dieu et les hommes cherchent à s'ajuster au fil de l'histoire et de ses péripéties ? Une alliance n'est possible qu'entre des êtres libres. Rien n'est écrit à l'avance. Dieu a pris le risque, en son fils Jésus, de rejoindre de notre humanité pour faire alliance avec les hommes. C'est le sens de la fête de Noël que les chrétiens viennent de célébrer. Ces mots font sens plus que jamais en ce début d'année 2022. La crise sanitaire étant toujours bien d'actualité, chacun apprend à s'ajuster à cette nouvelle réalité, dans la confiance de jours meilleurs à venir.

Les pistes d'animation sont disponibles sur : <https://enseignement.catholique.be> > Découvrir l'enseignement catholique > Le projet

LASCAUX EXPÉRIENCES

À Flémalle, le Préhistomuseum de Ramioul propose d'aller à la rencontre de la préhistoire et de l'archéologie. Jusqu'au 31 mai, c'est une première mondiale pour tous les âges que propose ce lieu. À la manière dont certaines expositions nous proposent une expérience immersive dans le monde l'art, "Lascaux Expériences" relève le défi d'allier les temps les plus reculés de l'Humanité et ses technologies les plus récentes. Équipé d'un casque virtuel, le visiteur pénètre dans la grotte de Lascaux, considérée comme la "Chapelle Sixtine de la préhistoire" à cause de ses fameuses fresques pariétales. Une immersion interactive qui permet à chacun de visiter un des endroits les plus réputés mais les plus secrets de la planète puisque Lascaux est fermé au public depuis 60 ans.

Le Préhistomuseum et l'exposition Lascaux accueillent des classes de tous les niveaux, de l'accueil en maternelle au supérieur en passant par le spécialisé au moyen d'ateliers et d'animations.

Tous les détails sont à trouver ici : <https://www.prehistomuseum/>



Restez informés des actualités du SeGEC !

Nos réseaux sociaux :



Enseignement Catholique - SeGEC



segec_enseignementcatholique



@Le_SeGEC



Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC)



SeGEC - Enseignement catholique

Notre site Internet :

<https://enseignement.catholique.be>

Notre Extranet :

<https://extranet.segec.be/>



Intercours



UNE SORTIE AU MUSÉE? GÉNIAL!



SI C'EST BIEN AMENÉ, LES ADOS S'INTÉRESSENT À PLEIN DE FORMES D'ART!

LE MOINDRE TABLEAU LEUR PERMET DE S'ÉVADER.

ILS PRENNENT UN GRAND PLAISIR À SE BALADER ENTRE LES OEUVRES.



...

ÇA, C'EST SI TU ARRIVES AU MUSÉE, ?

EN RUE, CE QUI LES INTÉRESSE, APPAREMMENT, C'EST L'URBEX.

HÉ! OÙ EST-CE QU'ILS VONT LES LEMMINGS! C'EST UNE VOIE FERRÉE!!!



LE MUSÉE, C'EST PAR LÀ!

LA MOINDRE BRÈCHE LEUR PERMET DE S'ÉVADER.



BORDEL, ILS ONT RONGÉ UN PASSAGE DANS LE GRILLAGE.

HOHÉ, REVENEZ!

ILS PRENNENT UN GRAND PLAISIR À TE BALADER DANS UN CHANTIER DE CONSTRUCTION

GÉRER UN GROUPE D'ADOS, C'EST L'ENFER EN RUE, UN CONSEIL: NE LES PERD PAS UNE SECONDE DE VUE.

QUESTION: OÙ EST TA CLASSE?

DIS-DONC, EMA, C'EST TOI QUI GÈRE LES DEUXIÈMES B?



REPOSEZ-MOI!

À L'AIDE!



HOHO!

ON VIENT DE LES APERCEVOIR EN TRAIN D'ESCALADER UN BUS!